

Rapport d'activité

Mandature 06-2021 - 05-2022

Bilan moral	3
Reprise des activités historiques de l'association	3
Un travail sur la gouvernance et la direction de l'association	4
L'engagement associatif au sein de Designers Éthiques	5
Un travail sur l'objet de l'association	7
Une professionnalisation en cours de l'association	9
Elargissement de l'association et développement d'activités selon le quadriptyque de l'association	10
Une association qui assume son rôle dans le monde du design	12
Bilan financier	13
Activités de l'association	14
Axe 1 : Développer les connaissances sur la conception responsable	14
Attention, design persuasif et captologie	14
Design systémique	14
Ecoconception numérique	14
Axe 2 : Alimenter les communautés existantes autour de la conception responsable	16
Ethics by design 2022	16
Événements inter-associatifs (hors antennes)	16
Week-End Associatif - 1 oct. 2020 - 10 participants	16
Journée associative - avril 2022 - 8 participants	17
Ateliers d'accueil des membres de la communauté	17
Autres événements	17
Séminaire Métavers	17
Événements auxquels l'association a participé	17
Antennes locales	18
Paris	18
Bretagne	18
Lyon	18
Axe 3 : Former à la conception responsable	19
Formation initiale	19
Formation continue	20

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Formations écoconception	20
Axe 4 : Illustrer la conception responsable	20
Site web de l'association	20
Questions d'Asso	22

Rapport rédigé par les membres du Conseil d'Administration de Designers Éthiques

Bilan moral

La mandature qui s'achève pour l'association aura couvert la période de juin 2021 à juin 2022. Nous en présentons ici le bilan moral, marqué par un travail profond sur la gouvernance de l'association, dans un contexte d'accroissement de ses activités.

Reprise des activités historiques de l'association

En premier lieu, après la période particulière que fut la crise COVID, l'association a en partie retrouvé un rythme habituel pour ses activités historiques, et notamment au plan de son activité événementielle. Cette activité est inscrite en profondeur dans le sens de l'association, née à travers l'organisation de Ethics by design. L'association anime traditionnellement de nombreux meetups, workshops et conférences d'années en années. En ce qui concerne la mandature qui s'achève, ce sont notamment les antennes qui auront porté cette vie locale et événementielle, principalement à Lyon et Brest. Le Conseil d'Administration de l'association se réjouit donc de voir cette activité reprendre et souhaite l'accompagner dans l'année qui s'ouvre. Des difficultés qui sont identifiées par l'association dans la vie de ces antennes locales, un premier travail a ainsi d'ores et déjà été mené par les membres des antennes de l'association pour lier plus finement les travaux généraux de l'association aux thématiques abordées par les antennes. Cette association entre les thématiques sur lesquelles travaille l'association et les sujets des meetups organisés est amenée à se poursuivre l'an prochain afin d'assurer une plus grande cohésion de l'action de l'association. Par ailleurs, l'association s'est dotée en 2022 d'un Conseil des Antennes, organe parallèle au Conseil d'Administration qui se focalise plus précisément sur la vie de ces dernières.

En parallèle, et comme tous les deux ans, l'association prépare également l'organisation de la nouvelle édition de Ethics by design, qui se tiendra les 16, 17 et 18 novembre 2022. Le Comité de Pilotage de l'événement est donc au travail depuis le milieu de la mandature. L'édition sera notamment tournée autour de la place du design numérique dans les enjeux de démocratie et de limitation des ressources. L'édition sera bien évidemment un moment majeur de la vie de l'association pour la mandature qui s'ouvre.

Un travail sur la gouvernance et la direction de l'association

Mais comme nous le disions en introduction, une large part des actions de l'association pour la mandature écoulée a été consacrée à sa gouvernance et à sa vie interne, plus qu'à son activité de production. Ainsi, la création lors de la mandature précédente du Conseil d'Administration de l'association, puis son élargissement à de nouveaux membres au début de la mandature actuelle a inéluctablement engendré de nouvelles problématiques de gouvernance et d'organisation au sein de l'association (qui est passée en deux ans, de 3 membres actifs dirigeants à une dizaine).

Afin de préparer les travaux autour des enjeux de gouvernance de l'association, cette dernière a fait réaliser un audit de sociologie des organisations par Yaël Benayoun (sociologue des organisations indépendante) et Morgane Chevalier (membre du collectif Bam). Le résultat de cet audit a été synthétisé dans [le document joint](#). Les principales conclusions en sont que :

- Le Conseil d'Administration de l'association est trop peu structuré dans ses objectifs et ses missions ;
- L'association manque d'une feuille de route et d'objectifs stratégiques clairs ;
- Il existe une tension dans le rôle de l'association entre la création d'outils et l'animation d'une réflexion critique (communauté) et que les membres du Conseil se retrouvent principalement dans la dimension communautaire de cette tension ;
- La charge de gestion associative est très forte pour le bureau.

Les conclusions de cet audit ont guidé les travaux d'évolution de la gouvernance de l'association, que nous détaillons dans les points suivants de ce bilan moral. La mandature n'a pas permis de tous les traiter, en raison des temps de réflexion et de mise en œuvre plutôt longs de la vie associative, ils le seront ainsi pour une part sur la mandature qui s'ouvre. Pour les traiter, l'association a organisé deux rencontres associatives, conviant les membres du Conseil d'Administration ainsi que quelques membres particulièrement actifs dans cette dernière. A ainsi été organisé un week-end associatif, début octobre 2021, en Ariège. Celui-ci a permis aux différents membres de l'association de se rencontrer (parfois pour la première fois) et d'initier différents groupes de travail sur la gouvernance et la direction stratégique de l'association. Les travaux ont en partie été restitués lors d'une seconde rencontre, en avril 2022, cette fois-ci uniquement entre les membres du Conseil d'Administration.

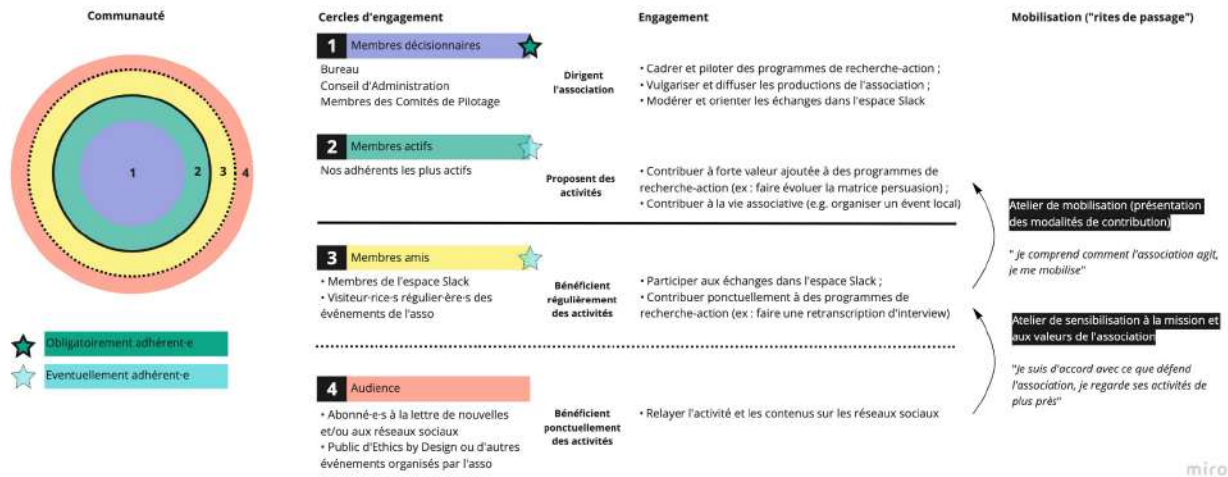
Ces différents travaux représentent un investissement humain (estimé à environ 300 heures de bénévolat) et financier (environ 11.000€ d'investissement) important pour l'association, qui entend poursuivre ces travaux et capitaliser dessus dans l'année à venir. Nous en restituons dans les pages qui suivent les premiers résultats. Ces travaux marquent par ailleurs la transformation de l'association Designers Éthiques, d'un petit collectif de quelques personnes, en association ayant un rôle et une influence certaine sur le monde du design numérique en France.

L'engagement associatif au sein de Designers Éthiques

Ainsi, un premier groupe de travail de l'association s'est constitué autour de l'enjeu de l'engagement des adhérents et des membres de la communauté. Il portait de la problématique de l'accueil des nouveaux venus au sein de l'association. Ainsi, l'accueil des nouveaux venus dans l'association était particulièrement disparate ces dernières années - allant d'une absence d'accueil à un appel individuel de bienvenue. Ce groupe de travail a ainsi permis la production de deux rendus majeurs pour l'association :

- Un atelier d'accueil des nouveaux venus, ayant vocation à être proposé régulièrement aux nouveaux arrivants dans l'association ;
- Une matrice de l'engagement associatif à Designers Éthiques, décrivant les mécaniques actuelles de l'engagement dans l'association. Nous la publions ci-dessous.

Les cercles d'engagement de l'association Designers Éthiques



Cette matrice d'engagement associatif constitue un rendu essentiel pour l'association au sens où il s'agit d'une base de travail commune autour des réflexions sur l'engagement des différentes parties prenantes de l'association qui animeront l'association dans les prochains mois. Nous considérons ainsi 4 types de statuts (informels) au sein de l'association :

- Les membres dirigeants de l'association - qui pilotent les différentes actions de l'association ;
- Les membres actifs de l'association - très investis dans ses différentes actions ;
- Les membres amis de l'association - régulièrement présents aux événements et qui contribuent ponctuellement à son activité ;
- L'audience de l'association - celles et ceux qui nous suivent et assistent ponctuellement à des événements.

De ce travail a notamment découlé un questionnement sur le sens du statut d'adhérent au sein de l'association et sa distinction avec le statut de "membre de la communauté" (ou membre ami), c'est-à-dire de personne bénéficiant ou prenant part aux activités de l'association. A l'heure actuelle, la cotisation à l'association n'ouvre aucun droit particulier vis-à-vis des membres non adhérents. Cette absence de droits spécifiques crée régulièrement un sentiment d'incompréhension chez les adhérents de l'association.

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

A également découlé de ce travail l'apparition de groupe de décision informel au sein de l'association (notamment le Comité de Pilotage de Ethics by Design), non présent dans les statuts de l'association, mais qui possède tout de même un pouvoir de décision important.

Enfin, la problématique soulevée par ce travail est également celle des missions qui peuvent être confiées à des bénévoles : qu'attend l'association de ses adhérents ? La question devra être résolue dans le futur de l'association.

Un travail sur l'objet de l'association

La fin de la précédente mandature avait permis la formalisation du cadre d'activités de l'association, notamment dans le contexte du partenariat naissant avec la Caisse des Dépôts (qui a attribué une subvention de fonctionnement de 40.000€ à l'association fin 2021). Ce cadre d'activités se déroulait autour du quadriptyque : mener une recherche sur la conception responsable, former à de la conception responsable, organiser des événements de sensibilisation à la conception responsable et enfin, concevoir des POCs et des prototypes autour de la conception responsable. Pour plus de détails, nous renvoyons à notre rapport d'activité de la mandature précédente.

La mandature qui s'achève a permis d'affiner ce cadre d'activités naissant de l'association, dans le cadre des discussions du Bureau et du Conseil d'Administration, qui est maintenant défini comme suit :

1. **Développer les connaissances sur la conception responsable**, par la production d'une recherche ouvrant à des éléments inédits de connaissance, ou de ressources amenant à une meilleure compréhension des enjeux de la responsabilité numérique. Ici, la notion de recherche a été délaissée pour celle de "développer des connaissances", qui apparaît comme moins élitiste et plus large qu'une production académique stricte, et qui correspond également à la réalité du travail de l'association ;
2. **Alimenter les communautés existantes autour de la conception responsable**, en proposant des événements ou des contenus propres à enrichir les communautés de designers. Cet axe est l'un de ceux à avoir le plus évolué puisqu'il s'agissait dans un premier temps de l'organisation d'événements. Néanmoins, nous y englobons également l'animation

du Slack. Et nous considérons qu'il n'est pas de notre ressort d'animer des communautés, mais bien de les alimenter en contenus ou réflexions ;

3. **Former à la conception responsable**, en développant les compétences et la posture des designers (cet axe n'a pas évolué) ;
4. **Illustrer la conception responsable**, à travers des preuves de concepts ou des projets de design mettant en valeur les enjeux de la conception responsable. Il s'agit ici de préciser notre ancienne proposition autour de la production de POC en spécifiant qu'il ne s'agit pas d'une activité de service telle qu'une agence pourrait la pratiquer, mais d'une illustration de nos sujets au sein de notre propre infrastructure numérique.

En ce sens, ce cadre d'activité nous permet d'affirmer ce que nous souhaitons apporter aux bénéficiaires de l'association, à savoir :

1. **Sensibiliser**, faire connaître les enjeux de la conception responsable auprès des professionnels ;
2. **Faire s'interroger** les professionnels sur le sujet, les amener à développer une réflexivité et une posture critique ;
3. **Faire monter en compétence** les professionnels dans la prise en compte du sujet en les formant ;
4. **Fournir des outils** (par exemple des méthodes) aux professionnels pour mettre en œuvre ou sensibiliser à leur tour, au sujet.

Ce cadre d'action de l'association s'insère dès lors dans une raison d'être, plus globale et générale. Celle-ci fait également l'objet d'un travail depuis les derniers mois de la mandature qui s'achève. À la raison d'être "*de souhaiter voir advenir une conception responsable et durable*", nous définissons actuellement que "***Designers Éthiques souhaite voir advenir un numérique soutenable, responsable et capacitant pour les individus, la société et l'environnement***".

Cette raison d'être définit un cadre de valeurs que l'on peut préciser comme tel :

- **Soutenable** : qui répond "*aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins*"¹ ;

¹ Termes de la conférence de Rio

- **Responsable** : qui ne cause pas de dommage à autrui, ou qui répare ces dommages² ;
- **Capacitant** : qui fait advenir de nouveaux possibles³.

Le travail autour de ce cadre de valeurs a vocation à être poursuivi au cours des prochains mois, notamment pour préciser la définition de ces termes dans un contexte numérique et dans leur définition propre à l'association. Ces différents points amène ainsi l'association à préciser son objet associatif et le cadre de son action.

Une professionnalisation en cours de l'association

La mandature qui s'achève a également permis la professionnalisation partielle d'une partie des activités de l'association. Trois membres du Bureau et du Conseil d'Administration (Karl, Mellie et Anne) ont été rémunérés pour des missions de l'association, dans le cadre de l'exception de rémunération des ¾ du SMIC de l'URSSAF. Les missions concernées touchent à la formation ainsi qu'à la gestion de l'association. Cette professionnalisation a été permise en premier lieu par la structuration de l'activité de formation de l'association (nous y reviendrons plus loin), ainsi que par une subvention de fonctionnement attribuée à l'association par la Caisse des Dépôts (d'un montant de 40.000€). À ces membres dirigeants, s'ajoute également l'arrivée dans l'équipe de l'association de Aurélie, qui a mené des missions de formation pour le compte de l'association, sur un mode freelance.

Le choix de cette professionnalisation des actions de l'association s'est fait dans la perspective d'assurer la pérennité des missions de l'association, et de diminuer le roulement des bénévoles les effectuant. Ce choix s'inscrit dans la mise en oeuvre de la politique de transformation de l'association d'un collectif de designers en association de promotion de la responsabilité numérique, qui était en germe dès la mandature précédente (avec la création du Conseil d'Administration), qui s'est renforcé au cours de la mandature (par la mise en oeuvre d'actions

² Définition juridique classique, mais qui s'alimente d'une réflexion éthique dans Jacques HENRIOT, « RESPONSABILITÉ », <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/responsabilite>

³ Le terme devra être précisé dans les mois à venir, notamment dans son acception numérique, mais pour une première définition et références historiques sous-entendus, nous renvoyons déjà à Bacqué, M. & Biewener, C. (2015). L'empowerment, un projet d'émancipation ?. Dans : , M. Bacqué & C. Biewener (Dir), L'empowerment, une pratique émancipatrice (pp. 139-147). Paris: La Découverte.

moins centrées sur les membres adhérents et dirigeants de l'association) et qui se développera dans les mandatures à venir.

Cette professionnalisation pose néanmoins de nouveaux défis à l'association :

- La pérennité de son financement, puisque les coûts augmentent nécessairement fortement du fait du développement d'un corps professionnel ;
- La définition d'un cadre d'action rendant compatible des actions professionnalisées et des actions bénévoles ;
- La définition d'un cadre organisationnel garantissant une prise de décision démocratique au sein de l'association, garantissant son statut d'intérêt général ;

Elargissement de l'association et développement d'activités selon le quadriptyque de l'association

En ce sens, la mandature a permis un élargissement du cadre d'activité de l'association. Historiquement, l'activité de l'association était donc principalement orientée autour de trois grandes activités : l'animation d'événements, la formation initiale des designers (intervention dans des écoles et universités), la production d'outils de design.

La mandature a vu l'apparition de deux nouveaux types d'activités : la formation continue et les projets d'inspiration. L'activité de formation continue est la principale activité développée au cours de la mandature qui s'achève. Elle vise à fournir une offre de formation aux enjeux de la responsabilité aux designers (et professionnels du numérique) actuellement en activité. Cette activité vient donc en complément de l'activité de formation initiale en école ou université déjà menée par l'association. L'association a ainsi structuré une offre de formation intra et inter entreprise qui vise à offrir des sessions de formation à tarif très accessibles aux différents professionnels de la conception, à travers différents formats d'ateliers.

Pour le moment, trois formats ont été définis afin de toucher différents types de publics :

- Les conférences de sensibilisation, en intra entreprise ;
- Les ateliers d'initiation (d'une durée de 3h), en inter ou intra entreprise ;

- Les formations d'une journée, en intra entreprise ;

À ces formats, s'ajoute notamment un format d'atelier de sensibilisation, mais qui est proposé gratuitement, et qui n'a pas d'objectif de montée en compétences des participants. Nous le classons donc dans notre axe d'alimentation des communautés, et non comme une formation. Afin de bénéficier du cadre de financement de l'OPCO, l'association s'est associée à la coopérative d'activité Omnicité. La mandature qui s'ouvre permettra l'affinement des formats proposés, ainsi qu'au plan tarifaire. L'association a plusieurs fois fait évoluer les tarifs de ces formations au cours de l'année, pour prendre en compte les différentes charges non anticipées au départ. Enfin, la mandature qui s'ouvre permettra également de diversifier les thématiques de formation. L'année 2021-2022 s'est largement focalisée sur le sujet de l'écoconception. Nous souhaitons proposer au cours de la mandature qui s'ouvre des formations en accessibilité et autour du design persuasif.

La seconde activité qui s'est développée dans la cadre de la mandature qui s'achève est celle des projets d'inspiration. Ces projets ont ainsi pour rôle de mettre en pratique les recommandations de l'association en termes de conception responsable afin de les illustrer. Deux projets de l'association entrent plus spécifiquement dans cet axe.

Le premier est la refonte des sites de l'association (designersethiques.org et ethicsbydesign.fr) ainsi que l'achèvement de la charte graphique de l'association. Il s'agit d'un chantier conséquent pour l'association, qui mobilise de nombreux bénévoles et prestataires, et représente un investissement financier de 23.000€ de la part de l'association. Les refontes devraient aboutir à échéance de l'été et de la rentrée 2022.

Le second est le podcast Questions d'Asso (www.questions-asso.com) dont l'objectif est de documenter l'exploration des sujets de gestion et de gouvernance associative de l'association à travers les témoignages d'autres acteurs associatifs. Le podcast est animé par Karl et Yaël Benayoun du Mouton Numérique. Il est financé grâce à un mécénat de la MAIF, ainsi qu'une subvention de la Métropole de Lyon à partir de l'année 2022.

Découle de ces nouvelles activités une stabilisation économique de l'association qui permet d'envisager plus sereinement les années à venir de l'association. En effet, cette dernière est à présent moins exposée à l'impératif de performance économique de Ethics by design, qui

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

représentait jusqu'à présent l'écrasante majorité du budget de l'association. La diversification des projets à forte envergure économique permet ainsi d'équilibrer les typologies de budget de l'association, d'assurer sa non-lucrativité et de diminuer le risque économique de l'échec d'un projet en particulier. Ces activités permettent également - en partie - de dégager un excédent qui peut être réinvesti dans l'association sur des projets peu finançables telle que la production des contenus ou le management de l'association.

Une association qui assume son rôle dans le monde du design

Pour conclure ce bilan moral, l'évolution du cadre d'action et de gouvernance de l'association, ainsi que les précisions apportés à sa raison d'être, viennent affirmer la posture d'une association assumant son rôle et son impact dans le monde du design numérique. En ce sens, l'association achève sa mue d'un collectif centré sur ses membres à une association pesant sur les structures et les acteurs du monde du design numérique.

Ce repositionnement a de fait entraîné une clarification nécessaire du sens de l'association et un repositionnement de ses membres actifs. Certains ont ainsi choisi de s'éloigner de l'association. Ont démissionné du Conseil d'Administration Thomas Parisot et Dominique Karadjian.

La mandature qui s'ouvre aura ainsi pour rôle de poursuivre le travail entamé au cours de la mandature qui s'achève. En particulier, l'association continuera à travailler sur son cadre de gouvernance, sur le développement de ses activités de sensibilisation et de formation des professionnels du design numérique, tout en remettant la production des ressources et contenus autour de la responsabilité au centre de son action.

Bilan financier

Les comptes de Designers Éthiques sont clôturés au 31 décembre de chaque année. Nous présentons donc ici les résultats de l'année 2020, vérifiés par notre expert comptable Finacoop. Le rapport complet concernant l'année 2021 est disponible en lien⁴.

Pour l'année 2021, les principales données à retenir sont :

- Produits d'exploitation : 72.689 €
- Résultat net comptable : 1.926 €

Notons enfin que le bénévolat des membres de l'association représente sur l'année 2021 47.275€.

L'ensemble du budget finalisé de l'année 2021 peut être consulté sur le tableur suivant⁵.

⁴ Accéder aux états financiers : [■ DESIGNERS ETHIQUES - Etats financiers 31.12.2021.pdf](#)

Accéder au rapport illustré : [■ DESIGNERS ETHIQUES - Bilan imagé 2021.pdf](#)

⁵ Accéder au budget final : [📄 Budget2021-Final](#)

Activités de l'association

Axe 1 : Développer les connaissances sur la conception responsable

L'axe 1 de l'association a particulièrement été marqué par deux aspects en ce qui concerne la mandature 2021-2022 : les deux premiers articles académiques publiés au nom de l'association, ainsi que la très forte adoption du guide d'écoconception de l'association par la communauté du design numérique.

Attention, design persuasif et captologie

Le programme autour de la persuasion a été relativement peu actif au cours de la mandature 2021-2022. Sont à noter :

- La publication dans la revue *I2D* de l'article *Évaluer la captologie et le design persuasif des services numériques* co-écrit par Karl et Aurélia⁶.
- Des débuts de prototypage d'une interface d'évaluation de la captologie par Maiwann, Anne-Sophie et Yuna.

Design systémique

Au même titre que le programme sur la persuasion, celui sur la systémie a été également relativement calme. Est principalement à noter la publication dans la revue *Sciences du Design* de l'article *Le design systémique au service d'un projet innovant et complexe en e-santé*, par Mellie La Roque⁷.

Ecoconception numérique

En ce qui le concerne, le programme écoconception numérique a entrepris différents chantiers depuis juin 2020 :

⁶ <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2021-2-page-151.htm>

⁷ <https://www.cairn.info/revue-sciences-du-design-2021-2-page-42.htm>

- Traduction du guide en anglais
- Rédaction d'un guide v2
- Conférences en entreprises, salons et écoles
- Formations à l'écoconception auprès d'indépendants et au sein d'entreprises
- Contribution à une AFNOR Spec
- Refonte en écoconception du site de Designers Éthiques
- Préparation de futurs projets

Suite à la sortie du [guide d'écoconception de services numériques](#) à destination des designers en mars 2021, l'équipe projet pilotée par Anne Faubry et Aurélie Baton s'est chargée de sa **traduction en anglais** et de son intégration dans un [site dédié](#). Le guide a continué d'être mentionné sur divers sites (médias, design systems...) permettant d'attirer 800 à 2000 visiteurs mensuels.

Face à cet intérêt, une **version 2** a été initiée. Une réunion de volontaires s'est tenue mensuellement avec les contributeurs de tous horizons. Au total, une douzaine de personnes a contribué à cette itération. Cette mobilisation a permis de **doubler la longueur du guide**, passant ainsi à 70 pages avant sa mise en forme. En cours d'intégration html en avril, sa sortie est prévue pour mai 2022.

Suite au lancement du guide, Aurélie Baton et Anne Faubry ont donné des **conférences d'introduction à l'écoconception** à diverses reprises : Digital Campus, Digital 113, Codeurs en Seine, User Studio, Enedis, Beta.gouv... Au total, ce sont environ **440 personnes** sensibilisées entre juin 2021 et mai 2022.

Face à la demande des professionnels d'être formés sur ces questions, Aurélie Baton et Anne Faubry ont créé deux **formations à l'écoconception** de 1/2 journée et d'1 journée complète qu'elles ont donné à 13 reprises, formant 173 personnes. Voir plus d'information à ce sujet dans la rubrique [Formation écoconception](#)

En parallèle de ces activités, Designers Éthiques a été invité à contribuer sur une **AFNOR Spec Ecoconception de services numériques** aux côtés de GreenIT, l'INR, la Dinum, Temesis... Des réunions mensuelles et des travaux de groupe inter-organisations ont ainsi permis de rédiger une soixantaine de bonnes pratiques pour écoconcevoir des services numériques. Cette AFNOR

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Spec aura vocation à être diffusée auprès des entreprises françaises, et, par la suite, à être portée auprès de l'Union Européenne.

Pour finir, l'équipe travaille à la **mise en place et la priorisation de ses futurs projets** : collaboration avec l'association HOP sur l'indice de durabilité, création d'une nouvelle formation, conception d'un toolkit, éligibilité des formations au CPF...

Axe 2 : Alimenter les communautés existantes autour de la conception responsable

Ethics by design 2022

Comme tous les deux ans, l'association organise en 2022 une nouvelle édition de Ethics by design. Formellement, celle-ci se tiendra donc sur la mandature à venir. Le travail d'organisation a néanmoins démarré depuis le milieu de la mandature actuelle.

L'édition aura lieu principalement à Nantes, mais également à Lyon, Paris, Bruxelles, et en ligne.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 55.000€. L'association a pour le moment récolté 30.000€ de mécénat, ce qui en fait le montant le plus important de mécénat récolté pour une édition de Ethics by design, montrant l'intérêt de la communauté pour l'événement.

Événements inter-associatifs (hors antennes)

Week-End Associatif - 1 oct. 2020 - 10 participants

La mandature a été l'occasion d'inaugurer un format de réunion pour les membres de l'association, sous la forme d'un week-end associatif. Ce week-end a réuni une dizaine de personnes, les membres actifs de l'association. Il a permis de créer du lien entre des personnes qui ne s'étaient parfois jamais rencontrées, et d'évoquer les sujets forts de l'association. Il a également été le lieu de restitution du travail mené sur l'association par Yaël Benayoun et Morgane Chevalier.

Coût du week-end : 3.500€

Journée associative - avril 2022 - 8 participants

En avril 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni, 6 mois après le week-end associatif, pour faire le point sur les projets de l'association. La journée a notamment permis d'avancer en profondeur sur la formulation de la raison d'être, des objectifs et des axes de l'association. Ces travaux seront ainsi réutilisés dans les mois à venir.

Ateliers d'accueil des membres de la communauté

Réflexion et réalisation d'un format d'atelier de 1h en ligne pour expliquer les enjeux de l'association ainsi que son cadre, ses projets, ses antennes.

Une première version d'atelier a été présentée lors du week-end associatif d'octobre. Suite à cette présentation, l'atelier a été amélioré avec une nouvelle version présentée une première fois le 9 février avec des adhérents de l'association. Suivi d'un second atelier le 13 avril 2022.

Autres événements

Séminaire Métavers

Le 23 avril, un séminaire sur le thème *Métavers : réalités virtuelles ou collectes augmentées* a été organisé avec comme invité Régis Chatellier, responsable des études prospectives au CNIL. Une trentaine de personnes ont participé à ce séminaire qui s'est terminé par un échange d'une quarantaine de minutes assez riche. La vidéo est disponible sur le Peertube de l'association.

Événements auxquels l'association a participé

- Conférence sur l'écoconception à l'Ecole 42 - 19 mai 2021
- Conférence sur l'écoconception chez Digital Campus - 15 juin 2021
- Conférence sur l'écoconception au GreenIT Day organisé par Digital 113 - 7 octobre 2021
- Conférence sur l'écoconception à Codeurs en Seine - 12 octobre 2021
- Conférence sur l'écoconception chez User Studio - 4 janvier 2022
- Conférence sur l'écoconception à Visa Pulse chez Enedis - 15 février 2022
- Conférence retour d'expérience et animation d'une table ronde à la Journée Ecoconception de Beta.gouv - 5 mai 2022
- Conférence sur l'écoconception chez Digital Campus - 25 mai 2022

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

- Conférence Reboot - 1 octobre 2021
- Conférence Thiga / Product Week - 7 juillet 2021
- Conférence de restitution de la Chaire Design & Action publique innovante - L'Ecole de design - 9 juin 2021
- Participation au podcast Technologie - juin 2021
- Atelier Journée des Libertés Numériques - 31 mars 2022

Antennes locales

Paris

Suite au week-end associatif en Ariège, il a été décidé qu'une antenne parisienne n'était pas nécessaire car il n'y avait pas de raison d'être suffisante pour qu'elle existe. De fait, aucun événement n'a été organisé.

Bretagne

Événements réalisés au cours de l'année :

- Rencontre de rentrée à Rennes le 22 octobre
- Rencontre de rentrée à Brest le 1^{er} octobre
- Projection du film "Ethics for design" à Brest le 27 janvier
- Atelier/ quiz de découverte de l'écoconception à Brest le 19 mai 2022

En projets :

- Continuer à promouvoir les projets de l'association grâce à des conférences, ateliers mettant en valeur le travail des projets de recherche.
- Continuer à animer une communauté autour de la conception responsable

Lyon

Événements réalisés cette année :

- **17 novembre 2021** - Projection du film "Ethics for design" de Gauthier Roussilhe et débat
- **23 février** - Rencontre apéro
- **23 mars 2022** - Introduction à l'accessibilité - Par Anne-Sophie Tranchet

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

- **13 avril 2022** - Introduction à la notion de design et du vivant : élargir l'éthique à la communauté des vivants - Par Nicolas Roesch ([vidéo Peertube](#))
- **10 mai 2022** - A la découverte de l'écoconception - Collaboration avec le Mofu et document réalisé par Flora Brochier et animé par Léopoldine Mennessier

En projet :

- Préparation d'Ethics By Design (trouver un lieu, organiser les ateliers et prévoir la communication/logistique)
- Proposition d'un sujet autour de la captologie
- Proposition d'un sujet autour du design systémique
- D'autres rencontres et moments de débat autour de sujets d'éthique

Organisation :

- Nous avons mis en place un Notion à communiquer aux personnes actives de l'antenne
- Définir le planning pour la prochaine année (faire des événements autour des sujets de recherche de l'association)

Axe 3 : Former à la conception responsable

Formation initiale

- Oct 2021 - mars 2022 - Cours de Méthodologie du projet en design, modules 1 et 2 : initiation d'étudiants de L1 à l'Université Catholique de l'Ouest à la conception responsable de service numérique - Anne Faubry
- 03.02.2022 - Cours, échanges et atelier : introduction à quelques questions d'éthique dans le design UX et UI - Première année de Bachelor aux Gobelins d'Annecy - Léopoldine Mennessier
- Sept 2021 - juin 2022 : Cours d'introduction au Design UX et écoconception à la Normandie Web School de Rouen, aux 1ère et 2ème années - Aurélie Baton
- Décembre 2021 - mars 2022 : Cours de UX mapping au Greta de Rouen et à l'ISD Flaubert aux Master 2 Experts Digitaux - Aurélie Baton
- Sept 2021 - novembre 2022 - Cours de Culture numérique - Sciences Po Paris - Karl
- Jan 2022 - Cours d'éthique du design - IAvancity - Karl
- Juin 2022 - Cours d'éthique du design - EDHEC Lille - Karl

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Formation continue

Formations écoconception

Face à la demande des professionnels d'être formés sur ces questions, Aurélie Baton et Anne Faubry ont créé un format d'**atelier de 3h30 d'initiation à l'écoconception**, réalisable à distance, et à destination d'un public professionnel. **5 ateliers** pro ont ainsi été organisés entre juillet 2021 et janvier 2022 pour les professionnels indépendants et à prix abordable.

Des entreprises telles que Klee Group, Orange, Clint, ou User Studio ont ensuite approché l'association pour organiser ce type de formation en interne, ainsi que des formations plus longues de 1 jour. Entre décembre 2021 et mai 2022, **4 ateliers pro et 4 formations d'1 jour intra-entreprises** ont été organisés.

Au total, c'est **173 personnes** qui ont été formées à l'écoconception.

Designers Ethiques s'appuie sur la coopérative **Omnicité** pour bénéficier d'un agrément Qualiopi et donner ainsi des formations éligibles aux financements OPCO.

Axe 4 : Illustrer la conception responsable

Site web de l'association

Designers Éthiques a entrepris la **refonte en écoconception de son site internet institutionnel**. L'équipe chargée de piloter le chantier écoconception mobilise ainsi son expertise sur les choix effectués sur la charte graphique, la fluidification de l'expérience utilisateur et le prototypage des futures pages du site.

Designers Éthiques a identifié un certain nombre de problèmes concernant son site institutionnel actuel :

- Navigation complexe entre plusieurs sites
- Manque de hiérarchie visuelle de l'information
- Manque de cohérence de navigation et de graphisme d'un site à l'autre

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

- Impossibilité de les mettre à jour facilement par des personnes membres ne sachant pas coder

Le projet consiste donc en une refonte du site <https://designersethiques.org/> afin de :

- Refondre notre internet de façon éco-conçue afin de réduire son impact environnemental tout en fluidifiant le parcours utilisateur.
- Évaluer les différentes options pour la mise en place d'une solution sobre et permettant la mise à jour par le plus grand nombre.
- Documenter la démarche de mise en œuvre de l'écoconception et la diffuser.

Des ateliers de co-création sont menés mensuellement avec plusieurs membres de l'association pour avancer sur ce travail :

- Identification de l'unité fonctionnelle prioritaire du site
- Liste des jobs-to-be-done
- Réalisation et priorisation des proto-persona
- Analyse des résultats du questionnaire de satisfaction diffusé
- Co-création d'une nouvelle architecture du site
- Conduite et analyse de 15 tests utilisateurs menés sur l'arborescence du site
- Recensement des éléments existants de la charte graphique de Designers Éthiques
- Identification de ce qui est à garder ou à revoir dans la charte
- Co-création d'un benchmark d'inspiration pour le futur site
- Identification des templates de pages à réaliser pour satisfaire la future architecture
- Priorisation des contenus sur ces pages
- Prototypage des pages cibles : thématique, accueil...

En parallèle de ce travail, un designer graphiste a été recruté pour effectuer une mission de direction artistique pour Designers Éthiques. Son rôle sera de compléter la charte graphique existante de l'association pour une meilleure hiérarchie de l'information, une meilleure incarnation de notre identité et une plus grande cohérence à travers nos supports et sites.

Questions d'Asso

<https://questions-asso.com>

Enfin, à la fin de l'année 2020, l'association s'est également engagée dans un projet de podcast visant à valoriser le travail interne effectué autour des problématiques associatives qu'elle se pose. Ainsi, ce projet de podcast vise à explorer les solutions concrètes mises en œuvre par d'autres associations au plan de leur gestion associative, en tenant compte des contraintes réglementaires ou contextuelles.

Ce podcast est porté au sein de l'association par Karl Pineau et Yaël Benayoun (du Mouton Numérique) et devrait être lancé pour son premier épisode d'ici le mois de juin. Le projet est mené en collaboration avec la Maif (qui finance le projet à hauteur de 15.000€), les Parasites (à travers leur société de production Sychrone.tv) et la coopérative d'experts comptables Finacoop.

Les 9 premiers épisodes sont disponibles sur le site du podcast. Ils sont en moyenne écoutés 200 fois par épisode.